

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 4 (éducation thérapeutique)			
Code	PAEG3B81ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Loïck TONNELIER (loick.tonnelier@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE a pour objet de transmettre des informations théoriques et pratiques concernant:

-le statut indépendant.

-L'explication du rôle de l'ergothérapeute intervenant à domicile ou en cabinet auprès des bénéficiaires. Particularité de ce statut dans le cadre de contrats indépendants dans certaines structures.

Il sera aussi proposé aussi étudiant de penser à la mise en place d'un projet libéral à l'aide d'une analyse SWOT et de réflexion.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
- 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant :

- aura acquis les bases concernant le statut libéral, les démarches à réaliser pour l'obtenir ainsi que le cadre dans lequel l'ergothérapeute doit s'intégrer.
- aura adopté une démarche réflexive sur son intégration du cadre dans la pratique de l'ergothérapie libérale et à domicile.
- Sera capable d'analyser ses compétences ainsi que les freins et leviers du monde libéral en tant qu'ergothérapeute afin de mettre en place un projet viable sous ce statut

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B81ERGA Enseignement clinique 4 (éducation thérapeutique)

14 h / 1 C

Contenu

- Installation sous le statut libéral & particularités en tant qu'ergothérapeute intervenant sous ce statut
- Comment se rétribuer / est on rétribué sous ce statut ? Exploration du volet lié à la rémunération.
- Présentation de la pratique libérale à domicile auprès des adultes et de la population gériatrique.
- Mise en avant des projets pilotes présents en Belgique permettant de soutenir l'intervention à domicile sous le statut libéral.
- Présentation du concept d'éducation thérapeutique et intégration de ce dernier au sein de la pratique ergothérapeutique libérale.

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Réponse aux questions en fin de cours + prise de recul et temps de parole.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports visuels du cours seront disponibles sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Chaque étudiant se verra attribuer la note de 10/20, correspondant à une note de base liée à la participation au cours. Celle-ci pourra évoluer au cours des travaux pratiques à l'aide d'une présentation orale d'un projet ergothérapeutique libéral.

Les étudiants en échec au Q1 réaliseront un travail écrit concernant la mise en place d'un projet ergothérapeutique libéral au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).